1. **. LE CHOIX DU SUJET**

Le succès de la recherche peut dépendre de considérations qui interviennent dans le choix du sujet d’étude. L’étudiant doit tenir compte de l’intérêt qu’il porte au sujet. Il pourra d’autant plus investir dans cette recherche qu’il est captivé par le sujet. Il doit s’enquérir des travaux antérieurs sur le sujet ainsi que de la faisabilité du sujet. Cette faisabilité se fonde sur un ensemble d’exigences des pratiques scientifiques homologuées ainsi que les contraintes qui y sont attachées (disponibilité des instruments, compétences intellectuelles, accessibilité des données, temps, espace, contraintes budgétaires, contraintes administratives, disponibilité de directeur de recherche…). En ce qui concerne le directeur, est choisi en raison de ses compétences par rapport au sujet qu’on veut étudier; il devra être le spécialiste le plus indiqué en la matière pour aider à conduire à bon port la recherche à entreprendre. On peut, secondairement tenir compte de sa disponibilité, son caractère…. Il faut toutefois retenir que le directeur de recherche n’est pas un auteur du travail, il n’est pas disponible en permanence, ni par sa présence, ni par son intérêt, il n’a pas pour rôle de tout vérifier.

1. **LA SPÉCIFICATION DE LA PROBLÉMATIQUE**

La recherche naît toujours de l’existence d’un problème à résoudre, à clarifier. Il y a problème lorsqu’on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu’on sait et ce qu’on devrait savoir. Et résoudre un problème, c’est trouver les moyens d’annuler cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n’y a pas de recherche là où l’on ne pose pas de question. Einstein a pu dire que la science est bien moins dans la réponse que dans les questions que l’on se pose. La formulation du problème permet de spécifier (la ou) les questions pertinentes par rapport à l’objet d’étude et de construire cet objet en lui donnant un sens ou en intégrant des faits qui, pris isolément ou en eux-mêmes, n’ont pas grande signification.

* 1. **Choix du thème, du sujet et du problème**

Le chercheur commence par laisser naître en lui une idée avec laquelle il “jongle” pour orienter sa recherche. L’idée peut lui venir d’une observation, de ses expériences personnelles dans la vie courante ou dans la vie professionnelle, ou des écrits se rapportant au domaine d’étude, ou d’une insatisfaction par rapport à ce domaine particulier. La connaissance des travaux existants lui permet de savoir si une recherche est envisageable dans le domaine et peut lui suggérer le type de question à poser et le sujet précis à étudier empiriquement.

* 1. **Définition et présentation de la problématique**

Avant de pouvoir choisir une technique d’enquête, de formuler une hypothèse, le chercheur doit avoir perçu en amont un “problème” à élucider, à étudier par sa recherche. C’est une étape essentielle du processus de recherche. On élabore donc une problématique après avoir “cerné ce qui fait problème”. La problématique relève de la conceptualisation, de la conception, du traitement théorique de l’objet d’étude. Elle réside dans l’effort de construction, d’agitation d’idées, de pensées, de théories sur “ce qui fait problème” dans un sujet. Elle concerne un objet de préoccupation identifié, passé au crible des questions, des objectifs, des hypothèses de recherche, de la recherche des indicateurs des variables en jeu, objet autour duquel s’articulent des lignes d’analyse rendant compte de la spécificité du sujet et permettant de le traiter correctement.

Une problématique exprime et explicite les préoccupations en termes de vide à combler, de manque à gagner par rapport à la connaissance et aux enjeux du sujet. Présenter la problématique d’une recherche, c’est réellement répondre à la question: en quoi a-ton besoin d’effectuer cette recherche et de connaître ses résultats? En fait il s’agit de fournir les éléments pour justifier la recherche en définissant le problème auquel on s’attaque, en disant où et en quoi consiste le problème.